

Manifestation parisienne contre les éoliennes

Une marche contre "l'escroquerie"

Les associations locales qui s'érigent "contre" les projets éoliens dans les cantons environnants de Bernay ont foulé les pavés parisiens lors d'un grand rassemblement.

Les associations des alentours de Bernay qui se sont déjà manifestées contre les projets éoliens sur Grand-Camp et Saint-Aubin-de-Scellon et qui ont vu vent d'une manifestation à Paris n'ont pas hésité à monter à la capitale pour faire entendre leur voix.

La manifestation parisienne contre l'escroquerie Eolien a rassemblé, samedi 4 octobre, entre La place

Denfert-Rochereau et le ministère de l'Ecologie (Bd Saint-Germain) près de 2500 personnes.

Les 18 associations du département de l'Eure qui dénoncent collectivement l'imposture financière et écologique de l'éolien industriel étaient au rendez-vous sous un soleil radieux, même s'il y avait du vent !

Parmi elles, la récente association "Protégeons la Beauté et la Tranquillité de nos Campagnes" de Saint-Aubin-de-Scellon représentée par Hughes Papeians de Morchoven. Ce dernier a d'ailleurs retrouvé, sur place, le président de l'association Ecologie 27 basée à Grand-Camp, François Lepère.



L'association de Grand-Camp

L'un comme l'autre ont donné de la voix contre l'Eolien Industriel, dénonçant "l'escroquerie" que cela peut représenter.

Mais plus important encore, les deux compères du jour, qui entretiennent par ailleurs des échanges sur leur combat respectif qui les unit, ont pu rencontrer des personnes pour qui la vie à proximité d'éoliennes est devenue un calvaire.

Hughes Papeians de Morchoven en témoigne : "Nous avons retenu parti-

culièrement les témoignages de ceux qui vivent à proximité des Eoliennes. C'est invivable, nous disent-ils. Pourtant, on leur avait dit qu'il n'y aurait pas de bruit, pas de nuisances...". Et cela l'interroge en ces termes : "Comment des hommes peuvent-ils imposer cela à d'autres ? C'est d'autant plus choquant que tout le monde sait maintenant avec le recul que l'Eolien ne résout rien, bien au contraire, il provoque des

nuisances directes et indirectes graves. Pourtant nos dirigeants continuent... Mais c'est vrai qu'il y a de l'argent à empocher dans l'affaire. Mais attention pour certains seulement qui n'hésitent pas à "s'approprier" notre espace. Comme si cet espace était le leur exclusivement".

Au cours de la manifestation, les anti-éoliens locaux ont aperçu un certain Antoine Waechter, dont la "fibre écologique est bien

connue". Celui-ci soutient "totalement" les Anti-Eoliens Industriels.

Toute "l'imposture est clairement expliquée" sur les sites internet suivant : www.environmentdurable.net www.ventdecouler.org www.ecologie-grand-camp.info

Contacts : association "Protégeons la Beauté et la Tranquillité de nos Campagnes" de Saint-Aubin-de-Scellon. Tél : 02 32 45 46 52. E.mail : la.charterie@wanadoo.fr



L'association de Saint-Aubin-de-Scellon, représentée par Hughes Papeians de Morchoven.

La production d'électricité par des éoliennes

Des risques pour la santé

Suite au texte rédigé par l'association Ecologie 27 sur l'éolien, intitulé "Miracle ou Arnaque" (L'Eveil du 9 juillet), Hughes Papeians de Morchoven de l'association "Protégeons la Beauté et la Tranquillité de nos Campagnes" de Saint-Aubin-de-Scellon, a souhaité apporter le complément d'information ci-après :

"Je pense qu'il est nécessaire de souligner également les risques générés par les éoliennes, notamment les nuisances pour la santé et les risques d'accidents.

1 - nuisances pour la santé (bruit, infrason, flashes lumineux...)

L'Académie de Médecine a recommandé une distance minimale de 1,5 km entre les éoliennes et les habitations.

Les promoteurs d'éoliennes ne tiennent pas du tout compte de cette recommandation. Nous constatons, par exemple, que sur Saint-Aubin-de-Scellon, non seulement de très nombreuses maisons se trouvent à l'intérieur de ce périmètre mais même le village tout entier et son école.

C'est quand même paradoxal que tout soit fait pour maintenir le nombre de classes à Saint-Aubin alors que parallèlement l'installation d'éoliennes à proximité immédiate serait autorisée.

2 - Risques d'accidents (bris de pales, projection de blocs de glace en hiver...)

Ce risque est bien réel.

La Cour administrative d'appel de Bordeaux, par arrêté en date de mai 2008, a annulé un permis de construire au motif notamment : "que... le risque de projection de fragment de pales peut s'étendre jusqu'à une distance de 300 mètres et celui d'une pale entière... jusqu'à 500 mètres; qu'en l'espèce les deux éoliennes autorisées... sont situées respectivement à 300 mètres de la ferme de... et à 500 mètres du hameau de... qui regroupe plusieurs habitations ; que compte tenu des risques d'accident décrits ci-dessus, tant pour les personnes que pour les biens, les emplacements retenus pour l'installation des deux éoliennes ne permettent pas de satisfaire aux exigences de sécurité publique prescrites par l'article 111-2 du

code de l'Urbanisme; que dès lors l'arrêté du préfet de... est entaché d'erreur manifeste d'appréciation et doit être annulé..."

La Cour administrative d'appel de Nantes avait déjà annulé en mars 2007, un permis de construire du Préfet du Calvados sur la commune d'Amaye-sur-Seulles, pour des motifs similaires."

Abonnez-vous !



l'éveil
Normand

Miracle ou arnaque ?

L'association Ecologie 27 nous a fait parvenir ce texte intitulé : La production d'électricité par les éoliennes : miracle ou arnaque ?

Deux autres textes devraient suivre.

Bien entendu, nos lecteurs sont invités à réagir à la position d'Ecologie 27 en nous faisant parvenir leur point de vue par mail à eveil.normand@publihebdoes.fr.

"L'énergie est de plus en plus chère et pourtant l'énergie éolienne semble gratuite à qui sait la capter. L'idée étant aussi bonne que géniale on se demande pourquoi "on" n'y avait pas pensé plus tôt, car le vent souffle depuis des siècles !

Conscients de la nécessité de diversifier les sources d'énergie en 2002, les quinze ministres de l'énergie de l'Union européenne ont adopté successivement un ensemble de dispositions pour libéraliser le marché de l'électricité.

Ainsi depuis 2001, toute personne souhaitant produire de l'électricité la revend à EDF, qui ne peut refuser d'acheter celle-ci à un prix très nettement supérieur à celui du marché – prix réactualisé par le gouvernement Villepin (2005 – 2007). Et ceci pendant les 15 années à venir. En contrepartie, depuis 2004, les entreprises peuvent choisir leur fournisseur d'électricité et

depuis 2007 les particuliers disposent de cette même possibilité.

De telles décisions ont suscité des vocations. Et pour résumer, l'énergie est devenue une marchandise. Il y a de l'argent à faire, et "les loups sortent du bois". Nombreuses sont les entreprises qui, sous couvert de beaux sentiments écologiques, embarquent les élus locaux dans des aventures financières sans avenir. Certains se laissent tenter par des projets sans réel avenir écologique sérieux !

L'éolien aurait un avenir certains si l'électricité était stockable en très grosse quantité... mais malheureusement, la physique impose encore ses limites et on ne sait pas encore stocker de très gros volumes l'électricité...

On sait pourtant que l'éolien ne fournira jamais plus de 4 % de nos besoins. D'autres experts affirment que l'énergie éolienne n'est vouée qu'à jouer un rôle d'appoint mineur au sein d'un véritable bouquet énergétique. Un "outsider" parfois capricieux, qui ne fonctionne en moyenne qu'un jour sur quatre et, qui s'arrête quand la vitesse du vent dépasse les 90 km/h... (pour des raisons de sécurité).

Cet apport aléatoire oblige les gestionnaires de réseaux de transport d'électricité à une extrême dexté-

rité. En effet, il convient que l'offre d'électricité soit toujours égale à la demande. L'emploi d'éoliennes nécessite ainsi de prévoir des centrales thermiques prêtes à prendre rapidement le relais en cas de chute de vent.

Un comble, quand la politique affichée est de réduire les émissions de CO2 !

Enfin, les spécialistes du climat rappellent que les deux principales causes d'émissions de gaz à effet de serre restent les transports et le chauffage des habitations. Ainsi, à la fondation Nicolas-Hulot, on s'étonne de cet engouement pour l'éolien, qui représente une part aussi faible de la consommation

C'est bien plus sur les énergies, plus fiables et plus propres, qu'il faut concentrer nos efforts. Il faut investir dans ces autres ressources que sont la géothermie, la biomasse ou l'énergie solaire, et ne pas négliger les efforts d'isolation.

Ne massacrons pas notre environnement, ne dilapifions pas notre patrimoine foncier pour permettre à quelques multinationales de profiter de l'aubaine que sont, pour elles, des dispositions européennes à l'évidence provisoires et bien mal pensées."

Plus d'information sur : www.ventdecolere.org ou <http://www.environnementdurable.net>

Entre Risle et Charent

Nouvelle association anti-éoliennes, Ecologie 27

"Les éoliennes, une arnaque"

Ça s'agit du côté de Grand-Camp. François Lepère, tout nouveau président de la non moins récente association (anti-éoliennes) Ecologie 27, ne compte pas brasser de l'air.

Lui et un collectif d'une vingtaine d'habitants du secteur de Grand-Camp se mobilisent contre un projet de parc éolien sur la commune de Grand-Camp. François Lepère dénonce une **"arnaque écologique"** et tient absolument à contrecarrer les plans de promoteurs d'éoliennes qui frappent aux portes de nombreuses collectivités locales (mairies). **"La grogne monte au moins sur Grand-Camp et Capelles-les-Grands, dit-il. J'ai aussi des échos de projets du côté de Saint-Victor-de-Chrétienville et Saint-Germain-la-Campagne. Et je tiens à informer les gens sur les vrais enjeux des éoliennes"**.

Il fourbit ses arguments anti-éoliennes, et ne manque déjà pas de cartouches. Il tire à boulets rouges, démonstration à l'appui: **"EDF a l'obligation de racheter le kWh d'électricité produit par des éoliennes. Cela se vend autour de 83 euros le kWh."**

Mais si vous regardez sur votre facture EDF, ce même kWh vous est facturé à 6 euros, en moyenne, pour les particuliers. Ce qui veut dire qu'EDF perd de l'argent! ? Alors qui paie la différence ?" Et c'est là que le bât blesse, notamment pour les pros énergie éolienne :

"Vous et nous, les contribuables, depuis la nouvelle taxe instaurée en 2001, la TLCSPE (Taxe locale de contribution au service public d'électricité)... Une taxe qui finance en très grande partie les éoliennes".

A l'insu de notre plein gré ? Il semble que oui, si l'on suit toujours l'explication de François Lepère : **"Cette taxe sur les factures EDF doit aussi financer le fonds d'aide énergie (chômeurs, etc.). Mais à 95%, on subventionne les promoteurs de parcs éoliens en leur permettant de vendre au prix fort le kWh. C'est un véritable scandale"**.

Vu comme ça, c'est clair. Et cela expliquerait qu'on reverse des sommes juteuses aux communes acceptant un parc éolien et aux propriétaires de terres agricoles. Voilà pour l'aspect financier.

Le second problème que soulève François Lepère, c'est que les vents sont rarement en synchronisation avec les pics de consommation des ménages français. Et comme on ne peut stocker l'électricité, il devient nécessaire de **"soutenir le réseau par des moyens pas écolo : gaz, charbon, pétrole ou nucléaire"**. Sans compter les centaines de m3 de béton pour servir de socle aux éoliennes.

Enfin, le troisième point sur lequel le président d'Ecologie 27 appuie : les nuisances liées à l'implantation d'éoliennes près d'habitations (Ndlr: même à plus de 500 m). **"Ce n'est pas tant les nuisances visuelles qui gênent, mais plus les nuisances sonores. En bout de pale, ça tourne à 330 km/h. C'est un ronronnement constant qui, selon la météo, peut s'entendre à plus d'un kilomètre de distance"**, martèle le président d'Ecologie 27.

Il conclut : **"La France figure parmi les pays développés qui dégagent le moins de gaz à effet de serre, et 77% de l'électricité provient du nucléaire, sans gaz à effet de serre. Pourquoi mettre des éoliennes qui tourment peu et produisent peu ?"**

En tout cas, la nouvelle association se place en véritable électron libre... et ce n'est qu'un début.

Pour contacter l'Association Ecologie 27 : **06.60.97.92.16.**